



Saint-Denis, le 10 avril 2006

Entre le 16 et le 21 mars, l'ANGVC, par la voix de sa présidente, a interpellé les douze candidats à l'élection présidentielle sur cinq thèmes touchant l'avenir des voyageurs. Le 29 mars la FNASAT, La Ligue des Droits de l'Homme (LDH) et la Fondation Abbé Pierre (FAP) ont organisé une conférence de presse pour interpellier les candidats à partir d'un texte que l'ANGVC, La Vie du Voyage et Regard ont également signé.

Ces deux initiatives, bien que distinctes, vont dans le même sens. Elles visent à obtenir des engagements des candidats sur des questions précises touchant la vie des Gens du Voyage. Pour l'ANGVC il s'agit également d'aller au bout de sa démarche d'engagement citoyen des voyageurs. En effet, après avoir encouragé l'inscription des voyageurs sur les listes électorales durant l'année 2006, il semble naturel d'informer nos adhérents sur les positions des candidats.

L'initiative de l'ANGVC n'a obtenu que trois réponses (A. Laguiller, P. de Villiers et S. Royal). Néanmoins, l'interpellation commune de la FNASAT/LDH/FAP a recueilli sept réponses alors que cinq candidats (JM Le Pen, F. Nihous, N. Sarkozy, G. Schivardi et P. de Villiers) n'ont pas voulu répondre ou déléguer un représentant à la conférence de presse du 29 mars.

Nous remercions les candidats et leurs équipes de campagne qui ont lu avec attention notre courrier et qui ont répondu avec franchise à nos questions. Nous ne pouvons que déplorer l'absence de réponse des autres qui reflète sans doute le niveau d'estime et d'intérêt que suscite chez eux l'avenir des Gens du Voyage dans notre société et dans le débat électoral.

Nous avons tenté de synthétiser les réponses dans le tableau ci-joint. La réponse des candidats ne peut se réduire à cette synthèse qui relève de la seule responsabilité de l'ANGVC. Ainsi, par exemple, la réponse de José Bové est contenue sur un document de deux pages, celles de Marie-George Buffet et de Ségolène Royal sur un document de trois pages. D'autres, estimant qu'un tel engagement écrit ne leur est pas possible aujourd'hui, ne répondent pas dans le détail aux questions posées. Nous ne pouvons malheureusement, pour des raisons de coûts, photocopier tous ces documents et les transmettre. Nous estimons toutefois avoir respecté le fondement des réponses reçues.

L'ANGVC ne peut que se féliciter de son initiative. Elle participe de son action afin que l'information des voyageurs fonde le socle de leur responsabilité citoyenne. L'association espère que cet outil sera également utile dans la participation des Gens du Voyage aux débats qui ne manqueront pas de prendre place un peu partout en France dans le scrutin pour les élections législatives des 10 et 17 juin prochains d'abord et, dans une moindre mesure, pour les élections municipales de mars 2008.

Dans cette attente, recevez mes salutations cordiales.

Alice JANUEL, Présidente de l'ANGVC

	BAYROU (UDF)	BESANCENOT (Ligue Communiste Révolutionnaire)	BOVE (Unis avec Bové)	BUFFET (Parti Communiste)	LAGUILLER (Lutte Ouvrière)	LE PEN (Front National)
Abrogation des lois discriminatoires	Favorable en particulier à l'abrogation des titres de circulation	Favorable	Favorable ainsi qu'à la signature de la convention cadre européenne pour la protection des minorités nationales et à l'adoption de la Charte des langues régionales ou minoritaires	Favorable ainsi qu'à la suppression des communes de rattachement.	Favorable	N'a pas voulu répondre
Soutien aux actions de lutte contre les discriminations	Favorable	Favorable	Favorable également dans le cadre d'initiatives européennes	Favorable ainsi qu'à la reconnaissance officielle du génocide tsigane	Favorable	N'a pas voulu répondre
Reconnaissance de la caravane comme un logement	Favorable ainsi qu'à l'attribution des droits afférents et à l'application de la taxe d'habitation dont le montant serait affecté à la réalisation de terrains familiaux	Favorable	Favorable	Favorable mais ne souhaite pas que le droit au logement opposable soit détourné par une telle reconnaissance	Favorable	N'a pas voulu répondre
Application de la loi Besson du 5 juillet 2000 sur l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage	"Mise en sommeil" de la loi sur la Sécurité Intérieure tant que les communes n'ont pas rempli leurs obligations	Favorable	Favorable	Favorable dans le principe et demande un examen plus approfondi sur les mesures en faveur d'un habitat familial adapté	Favorable	N'a pas voulu répondre
Combattre l'exclusion sociale et économique des Gens du Voyage	Ne s'est pas prononcé	Ne s'est pas prononcé	Ne s'est pas prononcé	Ne s'est pas prononcée	Favorable	N'a pas voulu répondre

	NIHOUS (Chasse, Pêche, Nature et Traditions)	ROYAL (Parti Socialiste)	SARKOZY (UMP)	SCHIVARDI (Parti des Travailleurs)	De VILLIERS (Mouvement pour la France)	VOYNET (Les Verts)
Abrogation des lois discriminatoires	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcée	N'a pas voulu répondre	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcé	Favorable
Soutien aux actions de lutte contre les discriminations	N'a pas voulu répondre	Favorable grâce à la mobilisation des acteurs de la communauté éducative	N'a pas voulu répondre	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcé	Favorable
Reconnaissance de la caravane comme un logement	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcée	N'a pas voulu répondre	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcé	Favorable
Application de la loi Besson du 5 juillet 2000 sur l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage	N'a pas voulu répondre	Fermeté avec les maires qui refusent les aires. Redéploiement stratégique de l'accueil et de l'habitat (passage, rassemblement et terrain familial) sur les structures intercommunales	N'a pas voulu répondre	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcé	Favorable
Combattre l'exclusion sociale et économique des Gens du Voyage	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcée	N'a pas voulu répondre	N'a pas voulu répondre	Ne s'est pas prononcé	Ne s'est pas prononcée